



Notre
engagement
pour
leur avenir

Rapports statutaires 2018



Creuse

NOS 5 PRIORITÉS EN CREUSE

23.fcpe.asso.fr

#ALECOLETOUSENSEMBLE

La FCPE Creuse se mobilise pour la scolarisation de TOUS les enfants dans de bonnes conditions. Au sein des différentes instances, elle agit dans l'intérêt des élèves à besoins éducatifs particuliers.

#STOPLAVIOLENCE

La FCPE Creuse s'engage contre les situations de violence scolaire et de harcèlement, notamment au sein du dispositif «sentinelle et référent».

#NONAUXINEGALITES

Parce que tous les enfants doivent avoir les mêmes chances de réussir, la FCPE Creuse offre du soutien scolaire à tous ses adhérents et milite pour la gratuité totale de la scolarité.

#PASUNEJOURNEEPERDUE

Face au manque de remplaçants, la FCPE se mobilise tout au long de l'année aux côtés des enseignants pour faire cesser les jours de classe non assurés.

#AVECTOUSLESPARENTS

La FCPE Creuse accompagne tous les parents. Elle forme les délégués élus et organise des cafés dys dans une logique de coéducation.



**Conseil départemental
des parents d'élèves
de la Creuse**

Maison des associations
11 rue de Braconne
23000 Gueret
Tél. 05 55 52 72 52
fcpecreuse@orange.fr



fcpe23



fcpe23

VOTEZ FCPE

En octobre, agissez pour l'école !

www.fcpe.asso.fr

Notre association est au service des parents de l'école publique depuis déjà près de 60 ans en Creuse.

Cette année scolaire a été difficile pour beaucoup de parents. Nos bénévoles se sont mobilisés toute cette année scolaire 2018-2019, pour vous rencontrer, vous accompagner, vous être utiles... et pour une première fois pendant tout l'été. Vous étiez plus nombreux cette année à nous solliciter.

Notre conseil départemental, comme tous ceux des territoires français défendent l'école de la république comme bien commun de notre société laïque. Nous portons et défendons les mêmes valeurs de respect, d'écoute, d'équité, de fraternité qui fait sens et que nous parents, comme les membres de la communauté éducative, comme les élus de la République, avons le devoir de transmettre à nos enfants.

Notre association s'appuie sur la Fédération Conseil de Parents d'Élèves, première association de parents, rassemblant plus de 300 000 bénévoles.

La FCPE est apaisante. Elle défend son projet éducatif auprès des décideurs publics : ministères, parlementaires, fonctionnaires, élus locaux... La FCPE Creuse est présente aux échanges avec nos élus pour faire le lien avec les parents. Nous remercions nos partenaires, la mairie qui nous accueille dans cette maison commune des associations, le Conseil départemental, Régional, les membres de la communauté éducative pour leur soutien et leur écoute. Nous faisons à notre tour le relais auprès de la FCPE Nationale.

La politique éducative menée par le ministère de l'Éducation Nationale, sur tout le territoire et sur notre département rural, se traduit en coupe budgétaire et application précipitée de la réforme du lycée. Nous sommes inquiets, tout comme les parents que nous représentons, par cette marche forcée vers une marchandisation de l'école publique. Preuve en est de cette inquiétude et de l'attachement à notre école par les parents, le nombre de vues des posts sur les réseaux sociaux qui explose lorsqu'ils témoignent de la mauvaise santé de notre école, premier service public. La maladie : l'ultra libéralisme.

Plus de 70 ans de combat par la FCPE pour faire avancer notre école. Portons haut et fort les valeurs qui nous réunissent. En cette fin d'année 2019, la FCPE Creuse a triplé son nombre d'adhérents depuis l'année scolaire 2018-2019. A nous d'informer, de partager, d'écouter, de convaincre et de mobiliser les parents. A nous de profiter de cette potentielle force militante. Défendons notre projet pour une école ouverte à tous, inclusive, égalitaire, fraternelle, qui assure l'épanouissement et l'apprentissage dans un environnement bienveillant et apaisé.

Notre engagement pour leur avenir.



Nicole Lecussan, Nathalie Mahu et Sylvie Sergeant, forum des associations, Guéret.

VOS REPRESENTANTS

Le Conseil départemental est administré par un Conseil d'Administration de 12 membres maximum élus pour 3 ans conformément aux dispositions du Règlement Intérieur.

Nos administrateurs : Laure Bertrand ; Sandrine Cadillon* ; Jérémie Bouillet*, Denis Crespin*, trésorier adjoint ; Claude Fournel ; Nicole Lecussan, Marie-Hélène Lousson* , secrétaire adjointe, Nathalie Mahu*, trésorière ; Nathalie Murlon* ; Stéphanie Savoy*, secrétaire , Sylvie Sergeant*, présidente.

*Siègent au CDEN, CAEN et commissions départementales.

Nous pouvons compter régulièrement sur nos représentants de listes FCPE sur les établissements scolaires : Kristel Chemin sur Aubusson, Christophe Isnard sur la Souterraine...

Un bénévolat actif auprès des parents

NOS CHIFFRES EN 2018

14,65 €, c'est le tarif de base d'adhésion (assurance comprise) ; 18€ avec la revue des parents à 3,35€ (cout réel : 6,12€ après déduction d'impôts) ; 30€ adhésion de soutien.

114 adhérents*(stable par rapport à l'année dernière)

6 réunions de Conseils d'Administrations
8 établissements scolaires représentés
3 premiers Café DYS et **beaucoup d'autres rencontres avec les parents pour des conseils, formations et accompagnements que l'on ne compte plus !**

7 communiqués de presse et **beaucoup d'interventions**

34 publications sur le Site FCPE Creuse
183 publications sur Facebook Creuse

et des réunions dans les établissements scolaires, à l'Inspection de Guéret, au rectorat et beaucoup au Conseil Régional.

NOS SERVICES SOLIDAIRES : VOUS ETRE UTILE

SOUTIEN VIE SCOLAIRE

Nous avons accompagné et alerté les services de l'Inspection et du Rectorat sur plusieurs cas de harcèlement, sur les besoins d'accompagnement et d'équipement d'enfants à besoins particuliers en décrochage, avec une réelle écoute et une prise en charge de l'Inspection.

L'accompagnement des familles d'enfants "extra-ordinaires" est un engagement qui se concrétise aussi par des CAFE DYS.

Nous pouvons nous appuyer sur le réseau de notre fédération nationale par les formations et le groupe de travail ASH. Nous avons l'écoute de l'inspectrice ASH et du Rectorat pour ces problèmes de handicap et également de harcèlement.

Nous prenons le relais de nos représentants FCPE des établissements en alertant les services de l'Inspection et du Rectorat, sur les non remplacements, sur des problèmes d'horaire en secondaires, des fermetures de classes...

Nous sommes toujours à l'écoute des parents qui deviennent adhérents afin d'être accompagnés en toute sécurité.

SOUTIEN DE RENTREE

FOURNITURES SCOLAIRES

Chaque année, les fournitures scolaires représentent un budget conséquent.

Nous avons reconduit ce service sur les collèges d'Aubusson, Marouzeau de Guéret, de Bourgneuf, et à la rentrée 2019 de Parsac et de la Souterraine. Nous avons eu le concours précieux des équipes administratives des établissements, qui éditent et diffusent les bons de commande dans les dossiers d'inscription.



MERCREDI 10 AVRIL 2019 - 15H00

CAFE DYS

CHEZ "PETITS D'HOMME", GUÉRET
37 GRANDE RUE

DYS... -lexie, -praxie, ...-phasie... Vous êtes DYS ou parent de DYS ?
Votre enfant a des difficultés scolaires ou vous avez l'impression
que la communication est compliquée ?

Venez échanger avec d'autres parents autour d'un café ou d'un thé
lors du Café-DYS*

Contact FCPE
Nathalie au 06 28 21 40 02

*la FCPE Creuse vous offre le café pour cette rencontre

FCPE Creuse, Maison des Associations, 11 rue de Braconne 23000 Guéret
06 72 75 19 96 - site : 23.fcpe-asso.fr - facebook.com/FCPE23 - fcpecreuse@orange.fr

A la rentrée 2018, nous avons travaillé avec une librairie locale sur Aubusson et un dépôt hors département sur Guéret. Ce sont nos bénévoles qui ont préparé les kits, ce qui représente une grosse charge de travail.

A la rentrée 2019, nous avons travaillé avec la librairie locale d'Aubusson qui nous a préparé les kits gracieusement. Devant les gros problèmes d'organisation de la librairie, face à un changement de propriétaire, nous garantirons la distribution sans incident pour la prochaine rentrée.

Ce service a généré pour la rentrée 2018, 86 kits pour 83 adhérents et pour la rentrée 2019 : 87 kits pour 88 adhérents.

Une nouveauté cette année : l'adhésion en ligne sécurisé et les achats de kits fournitures

SOUTIEN SCOLAIRE

Nous réservons aussi cette année aux adhérents le soutien scolaire gratuit en ligne avec Prof Express.

Devant les demandes de parents de contacts d'enseignants pour du soutien scolaire au collège, nous avons décidé de vous aider en vous proposant le soutien scolaire en ligne gratuit.

Tous les enfants d'un parent adhérent à notre association pourra dès cette rentrée en bénéficier, soit du CP à Bac + 2.

La FCPE Creuse prend en charge le coût de ce service pour nos adhérents exclusivement. Ce sont des enseignants qui répondent, des vidéos de cours ou sur le mode ludique, des ressources...

Parce que l'enseignement doit rester gratuit !



À PARTIR DE SEPTEMBRE 2019

GRATUIT

SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE
POUR TOUS LES ADHÉRENTS
DE LA FCPE CREUSE

Uniquement avec des enseignants de l'Education nationale 

- **LA TÉLÉASSISTANCE AUX DEVOIRS** (hors juillet et août)
 -  **HORAIRES** : Les professeurs sont disponibles de 17h à 20h du lundi au dimanche (sauf vendredi).
 -  **Par Internet via une classe virtuelle**
 -  **Par Téléphone**
-  **NIVEAUX** : du CP à BAC +2
- **LES MATIÈRES**
Français, Mathématiques, Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Histoire, Géographie, Chimie, Physique, SVT,
- **LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES**
Je profite toute l'année, en illimité, de milliers de ressources disponibles dans les matières principales (fiches de cours, exercices, quizz, vidéos...)
- **LE DOCUMENTALISTE** 
Je sollicite un documentaliste pour rechercher une ressource pédagogique précise comme au CDI de mon établissement.
- **LE BLOG**
Je profite de conseils et d'astuces tout au long de l'année grâce au blog animé par des enseignants de l'Education nationale.
- **LES MODULES DE RÉVISIONS POUR LE BREVET ET LE BAC**

**POUR LA RENTRÉE 2019-2020
ADHÉREZ À LA FCPE CREUSE
POUR PROFITER DU SERVICE PROF EXPRESS**


N°1 du soutien scolaire en ligne

© 2019 FCPE Creuse - 04 70 01 10 00



FACE AU DÉNI DU HANDICAP, LE COMBAT DES PARENTS

Entretien à l'Inspection avec l'APF le 9 avril

L'accompagnement d'élèves à besoins particuliers est très insuffisant en Creuse

Alertées par ses représentants FCPE, au sein des établissements scolaires et en Commissions MDPH, la FCPE Creuse et l'APF France handicap Limousin ont demandé à être entendues à l'Inspection dès février pour témoigner des carences dans l'application d'accompagnements d'élèves à besoins particuliers.

Le 9 avril, l'Inspecteur Académique DASEN et les Inspectrices ASH nous recevaient

A l'IME de Grancher, des parents ont été appelé pour garder leurs enfants au domicile, par manque de prise en charge, malgré le suivi par la MDPH, la CAF et le Conseil départemental. L'Inspecteur répond par un manquement de l'ARS, s'engageant à la solliciter de nouveau.



Il n'y a pas de classes externalisées en Creuse. La création repose sur trois critères : demi temps de scolarisation, 1 éducateur et 1 enseignant, effectif de 6 enfants pour 3 groupes selon la convention nationale. La demande est faite pour notre département sur un modèle assoupli, mais est toujours en négociation.

La loi d'intégration de 2005, sur la scolarisation des enfants en situation de handicap, commence seulement à s'appliquer !

Ne sont pas appliqués de nombreux PAP (plan accompagnement personnalisé) ou PPS (plan personnalisé de scolarisation) en primaire et aux collèges d'Auzances, Chambon sur Voueize, la Souterraine, Saint Vaury, Ahun, Marouzeau de Guéret. Certaines familles sollicitent des AVS faute de mise en place de ces plans (troubles dys) : manque de temps, d'AESH.

A l'absence d'enseignant coordonnateur en classe relais au collège Marouzeau cette année scolaire, nous dénonçons le manque de prise en charge d'élèves décrocheurs. Selon l'Inspecteur, il n'y avait pas de besoin. L'an dernier, l'effectif était de 10 élèves. L'an prochain, la classe sera ré ouverte.

Une infirmière scolaire, rencontrée récemment, n'a pas la même version. Qui croire ?

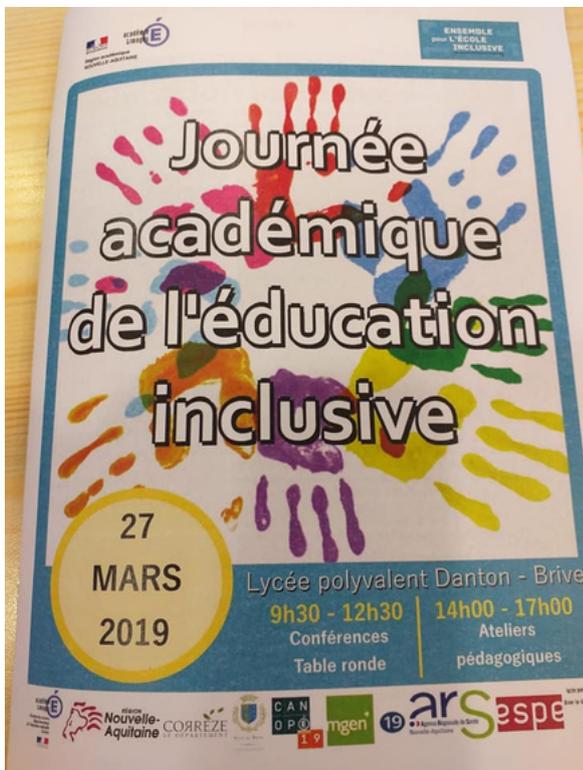
Les engagements de l'Inspecteur : faire une information sur la différenciation, l'approche hiérarchique, l'accompagnement par des professeurs référents, la poursuite de la ré attribution de postes ressources.

La FCPE Creuse dénonce une gestion irresponsable !

la ré attribution de postes ressources au handicap en parallèle aux fermetures de classes, les 3 postes « rendus » au rectorat pour seulement 3 postes pour les remplacements, devant le chiffre de non-remplacement en 1er degré qui explose comme chaque, année.

JOURNÉE ACADEMIQUE DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

"Ce jeudi, rencontre avec Martine Caraglio, haut fonctionnaire au handicap et à l'inclusion et de Patrice Fondin, conseiller auprès de Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, en présence de Christine Gavini-chevet, rectrice du limousin. Leurs interventions sur le plan inclusion étaient intéressantes. étaient riches et attendues des enseignants.



L'INCLUSION DES SEGPA PARENTS, L'ÉCOLE A BESOIN DE VOUS ! LE 12 FÉVRIER 2018 : CLASSE SEGPA SANS ENFANTS

Merci au Dasen de la Creuse d'avoir invité la Fcpe et au proviseur du Lycée Danton de Brive pour son accueil.

Merci aux associations qui ont mené les ateliers l'après-midi. Leurs interventions étaient riches et attendues des enseignants. Elles nous ont détaillées leurs actions dans et en dehors des classes pour répondre aux besoins des élèves.

C'est juste dommage que ces besoins ne soient pas pris en charge par l'éducation nationale. L'après-midi, le vœu d'augmenter la part d'inclusion dans les classes devant le comparatif avec les pays de l'OCDE se heurtera à la politique d'austérité du ministère de l'éducation.

Le bel exemple du taux d'inclusion de la Finlande doit être suivi dans les effectifs restreints, le maintien des écoles de proximité, la manière d'enseigner en laissant les élèves être des enfants. Accepter qu'ils bougent, qu'ils s'expriment, choisissent, aient besoin de pauses lorsqu'ils en ressentent le besoin...

Il y a encore un gros travail et des investissements à mener sur les formations, le nombre des enseignants, les statuts des AVS... Sur une classes de 20 élèves en moyenne, il y a 2 HP, 4 à 5 Dys, 1 autiste, 2 harcelés et 2 harceleurs... Soit plus de la moitié des enfants a accompagner différemment.

C'EST L'ÉCOLE QUI EST HANDICAPÉE !"

Sur l'Académie : + 50 élèves en SEGPA, - 3 enseignants. Quelle est la logique ?

La FCPE Creuse est inquiète de la situation des SEGPA du Limousin dont la dotation insuffisante n'a pas suffisamment évoluée au dernier CTA. Non seulement, les inclusions se feront en classe à plus gros effectif, mais la « découverte professionnelle » ne se ferait plus en petit groupe et aurait lieu dans une salle de classe, sans pouvoir manipuler concrètement des outils et de la matière comme ils le font aujourd'hui en ateliers.

2018-2019 EN IMAGES



SEPTEMBRE
Forum des Association
Aubusson
Nathalie Mahu
et Sylvie Sergeant

JANVIER, Formation à la FCPE PARIS



Publié par Sylvie Sergeant [?] · 29 mars · ⚙

MARS, 11, Post FB 120 vues

FCPE Creuse
 Publié par Sylvie Sergeant [?] · 11 mars · ⚙

ELLE EST OU L'ECOLE DE LA CONFIANCE ?
 Retour de cden où le vote contre la carte scolaire massif avec deux abstentions n'a pas été entendu. Le "comptage" des effectifs aura lieu en juin pour renoncer aux fermetures des classes annoncées. Et la confiance des parents, on en parle ? La fcpe creuse a argumenté et défendu nos écoles de Creuse pendant près de 4h00 pour annoncer aux parents qui étaient toujours dehors qu'ils n'étaient pas entendus ce soir. Ne lâchons pas notre école.

ECHO.INFO
Creuse : Ils refusent d'être les oubliés...

20 Personnes touchées 22 Interactions Boost indisponible

PARENTS RECHERCHENT INFIRMIER SCOLAIRE non remplacé depuis des semaines sur Gueret.

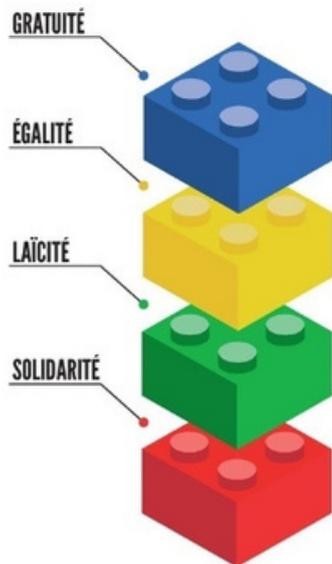
10 741 Personnes touchées 632 Interactions Boost indisponible

MARS, 29, Post FB 10 741 vues

MAI, post FB, Post FB, 855 vues

7 ET 9 MAI, PARENTS : L'ECOLE A BESOIN DE NOUS

7 MAI : école déserte : nous vous appelons à ne pas envoyer vos enfants à l'école, collège, lycée et à signifier aux établissements le motif de l'absence
9 MAI : 10h30 Rassemblement national parents-enseignants à Guéret, Mairie



Nous sommes tous concernés, de la maternelle au lycée.
Parents, faisons entendre notre voix pour faire reculer ces réformes qui mettent à mal l'école publique :

Financement par les communes des maternelles privées au détriment des écoles publiques et des conditions d'accueil
Regroupement écoles-collège au sein des établissements des savoirs fondamentaux avec la disparition cachée des petites écoles de proximité
Remplacement des directeur.trices par un.e principal.e du collège : fini nos interlocuteurs.trices de proximité
Recrutement d'enseignant.es sans formation
Suppressions de postes d'enseignant.es : non remplacements
Baisse des moyens dans les collèges et lycées
Réforme du lycée qui creuse les inégalités scolaires
Sélection à l'université rendant difficile l'accès pour nos enfants
Diminution du nombre d'accompagnant pour les élèves en situation de handicap



fcpecreuse@orange.fr 0672751996



AVRIL, 9, Nathalie Murlon
et Sylvie Sergeant
Post FB, 172 vues



AVRIL 10, CAFE DYS



MAI, le 18,
Formation
à la FCPE
PARIS
sur l'ESS

RÉFORME DU LYCÉE EN LIMOUSIN - CAEN JUIN 2019

"Madame la Rectrice, Monsieur le Vice-Président du conseil régional, Mesdames, Messieurs les membres du CAEN, Nous sommes le 19 mai, J+3. Les organisations syndicales ont appelé au boycott de la surveillance des épreuves du Baccalauréat, pour espérer se faire enfin entendre de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale. Il y a urgence du retour au dialogue social comme l'a rappelé la FCPE dans un communiqué de presse du 31 mai.

Les réformes des lycées, la liberté de choisir son avenir professionnel, la loi « école de la confiance »... la communauté éducative, et tout particulièrement la FCPE, ne se retrouvent pas, car non écoutées, ignorées. Syndicats comme associations, nous jouons notre rôle. Nous relayons la parole des parents. Nous témoignons de l'inquiétude des premiers concernés : les jeunes, nos jeunes ! Nous avons interpellé, proposé, expliqué nos craintes devant les spécificités de notre académie rurale. La FCPE pensait la coéducation en voie d'acquisition.

Il y a eu beaucoup de dates de manifestations en Limousin et dans tout le territoire.

En Creuse, le 7 mai, l'appel à la grève des parents a été suivi jusque; dans les écoles non menacées de fermeture de classe. L'inquiétude est grande sur le flou de la réforme du lycée et la loi dite « de la confiance ».

Les Conseils départementaux de l'académie ont bien été reçus par les services du Rectorat, mais les changements sur les spécialités, la dgh..., sont à la marge : Non dédoublement sur de nombreux lycées et collèges sur Favard à Guéret, Loewy à la Souterraine, Veil et Darsonval à Brive, Lavoisier à Cabanis, Jamot à Aubusson... Ce sont des heures de cours de moins pour les élèves en lycées généraux et professionnels, des AVS en moins... On paye l'obligation de rendre des postes au national. Les enseignants, les CIO, les inspecteurs assurent avec les moyens qu'on leur donne, l'encadrement des élèves, l'accompagnement : leur mission. Ces demandes de dialogue et non d'écoute, ont donc été faite au plus haut. M. le Ministre persiste et signe par son absence au congrès FCPE de Grenoble.

Les parents avaient bien retenu sa promesse sur le choix donné à l'élève : il pourra choisir la spécialité sur un lycée hors secteur.

Mais il y a les astérisques sur la plaquette : à condition qu'il y ait de la place, car les lycéens de secteur sont prioritaires et sous condition de notes correctes, sans oublier de demander 3 spécialités.

Nous avons eu heureusement une écoute du Conseil Régional sur un aménagement du règlement intérieur des transports. Il n'ajoutera pas de pénalité financière aux élèves suivant une spécialité hors secteur, ceci en attendant une harmonisation vers le haut ou mieux la gratuité, suivant les nombreux exemples sur le territoire français, et un retour sur la règle des 3 km, point d'achoppement.

Nous n'imaginions pas la pénalité du CNED avancé comme solution d'enseignement par le ministère. Inacceptable!

Hier, nos représentants FCPE de la Corrèze ont appris être écartés de la commission de dérogation entrée en 1re pour les spécialités. Des dizaines de familles les ont contactés, inquiètes pour le choix de spécialités de leur enfant. Cette commission n'accepte pas de représentants de parents. Il y a des dizaines de demandes pour les spécialités à Darsonval. Accepter une spécialité sur 3 est insuffisant. Monsieur le Ministre a ainsi l'occasion de mettre en application sa devise « le choix aux élèves ». Qu'en est-il ? La réunion a eu lieu ce matin. Pas de commentaires. Sauf que nous dénonçons encore la mise en concurrence des lycées et demandons des créations de spécialités selon les vœux des élèves sur leur propre lycée et selon les engagements de Monsieur le Ministre.

Ces élèves, comme beaucoup d'autres, abandonneront, par résignation.

Quelques-uns iront dans le privé, mais nous sommes dans une académie au revenu fiscal moyen par foyer inférieur à la moyenne nationale (pour exemple en Creuse, il est de 1 631 € en 2015 soit en dessous de plus de 500 € de la moyenne nationale et en dessous de 350 € de la Région Nouvelle Aquitaine...

Monsieur le Ministre présente sa réforme comme une chance pour une orientation choisie avec un équilibre d'offre de spécialités sur les académies, avec un ajustement par lycée de proximité.. Madame la Rectrice nous a répondu au dernier CAEN être au plus près des demandes des lycéens

pour établir la carte des spécialités. Mais quand le choix est déjà réduit sur la carte, que les élèves ont l'habitude de ne pas avoir d'ambition dans notre académie rurale, quand ils se comparent aux lycéens des grandes agglomérations ou les transports, l'offre culturelle, l'orientation, les ouvertures hors frontière, le tutorat, etc., ne sont pas sur la même échelle, comment peuvent-ils avoir de l'ambition ? Comment sortir notre académie de sa différence ? Nos enfants seraient-ils des oubliés ?

Donc, la FCPE Limousin comme Nationale continuera de manifester contre cette réforme hâtive qui renforce les inégalités dans une logique certificative à tout crin pour répondre toujours mieux au marché de l'emploi ou aux besoins des entreprises.

Nous demandons que tout soit mis en œuvre pour que les élèves soient affectés dans le lycée qui propose les trois spécialités demandées. Le refus serait totalement contraire à l'esprit de la réforme qui prône une liberté de choix de l'élève.

**La FCPE continuera son rôle d'accompagner les familles et de défendre le droit à la réussite, pour notre Ecole de la République, là où que, gratuite, publique.
.Je vous remercie.**

**Sylvie Sergeant,
présidente de la FCPE Limousin.**

DÉCLARATION AU CDEN - TRANSPORT

Le Conseil Régional soumettait le projet de Règlement Intérieur du Transport à la communauté éducative de la Creuse, au CDEN, le 14 février à Guéret. Il a été rejeté à l'unanimité en l'état, y compris par la FCPE Creuse. Même si il y a eu quelques améliorations envers les familles depuis la première version après les demandes des FCPE de la région, nous espérons un service public plus juste.

Dans le cadre des échanges réguliers avec la Région, la FCPE Nouvelle Aquitaine, ce lundi 11 février à Bordeaux, a relevé des avancées sur le projet de règlement de transport scolaire, répondant aux combats de la FCPE.

La sécurité : La FCPE demande les accompagnants adultes dans les transports pour les élèves du Primaire, tout particulièrement pour les Maternelles

Le Conseil Régional le prévoit pour les Maternelles, alors que l'extension de l'obligation d'instruction dès 3 ans est prévue à la rentrée prochaine. Nous retenons que pour ces enfants et en cas d'absence d'un adulte au point d'arrêt, à la dépose du service retour, le conducteur a la responsabilité d'assurer la sécurité de l'enfant, qu'il conserve à bord de l'autocar. Il fallait clarifier la situation et non se contenter de « l'intelligence du terrain » selon la ministre des Transports...

...Dans cette période de mise en place aux forceps de la réforme du lycée par le Ministre de l'Education qui reste sourd aux appels de bon sens de toute la communauté éducative, le Conseil Régional nous a assuré prévoir le transport des lycéens choisissant un lycée qui n'est pas celui de sectorisation pour suivre la spécialité choisie...

..On regrette la majoration de tarif aux étudiants internes inscrits dans l'enseignement supérieur, y compris dans les classes post-bac des lycées, les apprentis rémunérés et les jeunes en formation en alternance. On salue l'exception de condition de sectorisation à l'attention des élèves de SEGPA, MFR, ULIS et des EREA et les établissements techniques, technologiques ou professionnels.

Les discussions sur les tarifications ont amené à appliquer le principe du Quotient Familial pour les internes et à ajouter les familles d'accueil. Les étudiants qui vont étudier hors de la région auront accès aux aides à la mobilité.

Mais cette grille de tarifications ne nous satisfait pas, même si le Conseil Régional a réaffirmé tendre vers la gratuité. **C'est un des autres combats de la FCPE : la gratuité du Transport scolaire**, comme elle l'a rappelé à la Ministre des Transports, Elisabeth Borne, à l'entretien du 28 novembre dernier à Paris. La FCPE avait précédemment salué une proposition de loi du député du Nord, Alain Bruneel, portant sur la gratuité du Transport scolaire. Sans surprise, cette proposition était rejetée par la majorité mais avec la promesse que le débat trouverait toute sa place dans le cadre de l'examen de la loi d'orientation de la mobilité (dite loi LOM).

.La ministre a rappelé sa position sur la gratuité, puisqu'elle n'est absolument pas favorable à cette option, préférant une tarification sociale. **La FCPE réclame le 0 € déboursé par les parents et portera cette gratuité de l'éducation au Sénat.** C'est cette gratuité de l'éducation que la FCPE Nouvelle Aquitaine demande à chaque réunion avec la Région. Pour l'instant, le Conseil Régional suit la position de la Ministre. La FCPE Creuse réclamera encore dans les prochaines réunions la gratuité des transports.

Le temps de transport fait partie intégrante des conditions de scolarité. Il nous faut rappeler qu'un élève qui passe trop d'heures dans les transports est un élève plus fatigué qui voit ses chances de réussite s'amenuiser. Dans le projet de règlement, il est écrit : « Le trajet de prise en charge de l'élève est compris entre le point d'arrêt le plus proche du domicile de l'élève et le point d'arrêt le plus proche de son établissement de scolarisation ».

A la question de la prise en charge des élèves du primaire et du collège au domicile assuré actuellement, la demande doit être faite au sein des départements. « La Région s'efforce à ce que les temps de transport des élèves ne dépassent pas 1 h 30 par jour. » Elle doit faire plus que s'efforcer et appliquer la limite d'une heure pour les primaires.t par jour et en maternelle un enfant de 3 ans, bientôt ?

Devant notre insistance à instaurer la limite de temps à 1 h par jour pour les écoliers et 1 h 30 pour les collégiens et lycéens et le ramassage au premier 1 km de l'école au lieu de 3, Renaud Lagrave, le Vice-président du Conseil Régional en charge des transports, a opposé le surcoût à multiplier les cars et le refus des familles à déposer leurs enfants aux points d'arrêt. **Mais pour arriver à ces nombreux points d'arrêts existants, il faut suivre une route de campagne souvent mal éclairée sur les bas-côtés pour y arriver, exposé aux intempéries. Ce n'est pas du misérabilisme, juste la réalité. Est-ce la même en ville ?**

La FCPE Creuse consultera les familles à la rentrée des vacances de février afin de pouvoir justifier, s'il en est besoin, notre demande d'évolution des conditions de domiciliation et d'organisation du projet du Règlement Intérieur aux prochaines réunions.



.La FCPE Creuse entend les efforts du Conseil Régional à une harmonisation des règlements de transport des anciennes régions et a tendre vers la gratuité.

De même, elle reconnaît l'investissement de la Région quant à la politique ambitieuse engagée, pour favoriser l'accès aux trousseaux en filière professionnelle, à la culture, aux loisirs, aux sports et à la santé, sur le maintien jusque-là à la gratuité des manuels en Limousin, défendu à chaque réunion par la FCPE Creuse.

Nous restons vigilants quant au coût des transports supportés par les familles, en exigeant que l'harmonisation se fasse par le haut. La FCPE Creuse demande au Conseil Régional de garantir l'égalité d'accès au service public d'Éducation et l'égalité territoriale, de garantir des temps de trajet réduits et adaptés aux âges des élèves transportés.

Nous demandons au Conseil Régional Nouvelle Aquitaine de continuer la politique éducative ambitieuse engagée en tendant vers une harmonisation vers le haut, pour assurer à tous les enfants l'égalité des conditions d'étude, aussi en France Périphérique.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE :

Nous remercions les membres militants. Cette année a été encore plus riche de rencontres et pleines de promesses avec de nouvelles listes FCPE. Nous remercions RESF 23, Réseau'bull 23., APF,...nos nouveaux partenaires associatifs.

De nombreux projets en perspective : sensibilisation sur l'académie aux différences (DYS, Autisme...) par des Café Dys à pérenniser , Journée de la différence commune avec d'autres associations, conférence sur les Hauts Potentiels et relais.. Nous poursuivons notre étude sur la ruralité en commission FCPE pour une charte des services publics : « école, premier service public ».

Je tiens à vous lire un extrait de ma déclaration au dernier CDEN. C'est un combat qui se répète et qui nous tiens à coeur. Je reprend le slogan d'une des affiches des élections de représentants de parents que la FCPE a affiché : "J'ai voulu le dire, mais on ne m'a pas écouté..."...La confiance et l'écoute.....La confiance et l'écoute de la part de l'institution envers les représentants légaux et surtout des élèves sont dues et doivent être partagées. Quand l'institution demande un courrier signé pour un harcèlement pour agir, il est déjà trop tard. Il est difficile pour un parent d'élève harcelé de témoigner et il l'est aussi pour un parent d'élève témoin de se faire connaître officiellement, par crainte de mise à l'écart de l'enseignant, du directeur d'école, du maire dans le microcosme dans nos communes rurales. Si cette condition est un préalable par précaution pour les membres de l'institution, nous demandons la même précaution pour nos enfants. La confiance doit s'appliquer encore lorsque le harcèlement se poursuit, ce malgré la procédure engagée. L'écoute et la confiance de l'institution Education Nationale envers les représentants légaux priment au strict suivi des procédures. Il en va de l'intérêt de l'enfant confié à l'école de la République, de sa sécurité. La confiance et l'écoute, la FCPE Creuse la demande pour les familles, dès l'annonce des effectifs suffisants aux maintiens de classe par les élus et les enseignants et reconnus seulement à la rentrée. La confiance et l'écoute,... Je vous invite à lire la suite sur le site de la FCPE Creuse.

Le travail engagé avec le Conseil Régional sur les actions d'accompagnement des lycéens et de leur famille sur les territoires de Nouvelle- Aquitaine est un nouveau challenge et prend ici tout son sens. Nous les en remercions. La concertation des parents sur les transports "pour un diagnostique partagé", nous mènera à un dialogue avec le Conseil Régional vers un service public au service de nos jeunes.

Notre association a ainsi triplé son nombre d'adhérents à ce jour. Notre petite équipe est très investie, très occupée, très débordée. La création d'un emploi devient pressante.

Vendredi 6 décembre, je participais à la seconde rencontre régionale de la vie associative en Nouvelle Aquitaine, organisée par le Conseil Régional. J'ai participé aux travaux de l'Atelier 2 " de nouvelles alliances pour un monde meilleur ". J'ai commencé le débat sur un besoin de redéfinition de la valeur travail. Il me semble important de ne pas réduire le travail à sa reconnaissance financière, économique et d'oublier le bénévolat, le travail du service aux autres. Comment pérenniser et accompagner le changement sociétal dans le soin à l'humain dans notre environnement abîmé. Il est urgent de réfléchir à un autre mode de vie économique sur le partage pour l'intérêt général. Il est grand temps de changer les codes.

"La société la plus résiliente est celle de l'engagement associatif, des bénévoles au service des autres"

Notre engagement pour leur avenir.

Sylvie Sergeant,

